

Avis public

Séance du conseil municipal du 10 août 2021

Avis public est donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Martine Joanisse à l'effet que la séance du 10 août 2021 se tiendra en huis clos à compter de 19h00.

Les citoyens sont tenus de prendre connaissance de l'ordre du jour sur le site internet de la municipalité www.papineauville.ca ou encore de demander un exemplaire par courriel directiongenerale@papineauville.ca.

Les questions et demandes du public devront parvenir au plus tard le 9 août 2021 à 12h00 par courriel directiongenerale@papineauville.ca ou par téléphone au 819-427-5511 poste 2502 pour qu'elles soient considérées lors de cette séance.

Un procès-verbal sera déposé sur le site internet après la tenue de la séance et il sera possible de poser vos questions sur ce procès-verbal via une demande écrite à directiongenerale@papineauville.ca ou par courrier à l'adresse de correspondance de la municipalité. De plus, conformément au décret 2020-029, un enregistrement de la séance sera rendu public.

DONNÉ à Papineauville ce 2 août 2021.

La directrice générale et secrétaire-trésorière



Martine Joanisse

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Martine Joanisse, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Papineauville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le 2 août 2021 entre 9h00 et 17h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2 août 2021.

La directrice générale et secrétaire-trésorière



Martine Joanisse